

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Pratique de l'écriture
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Enseignement - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Ethnothéories - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Recherche
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Se perfectionner dans les pratiques d'écritures liées aux esthétiques musicales les plus représentatives de l'histoire de la musique occidentale. • Acquérir des éléments essentiels qui pourront nourrir une pratique ultérieure d'enseignement, tant au niveau de l'enseignement en école de musique qu'en haute école. • Nourrir l'approche personnelle de l'écriture et indirectement de la composition, de l'analyse et de l'esthétique.	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Ce cours s'intéresse aux techniques d'écriture telles que le contrepoint et l'harmonie, ainsi qu'aux courants esthétiques représentatifs des périodes allant de la Renaissance à 1950. La maîtrise de ces langages passe par l'analyse et la composition dans ces styles.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production écrite

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

MA1

- **Portfolio** comportant trois pièces écrites dans les styles suivants : baroque, classique et romantique.

Chaque pièce est évaluée par une note qui compte pour un tiers dans la moyenne du portfolio.

Le portfolio doit être rendu au plus tard le 15 mai.

MA2

- **Examen public**

Interprétation en public de deux pièces, chacune écrite pour un effectif distinct constitué librement jusqu'au quintette à partir des ressources disponibles (quatuor à cordes, quatuor vocal et piano) composées durant les deux ans de Master.

Les pièces jouées doivent être envoyées au plus tard le 30 avril.

- **Portfolio**
- Evaluation par le jury de l'examen public d'un portfolio comportant trois pièces écrites dans les styles suivants : Renaissance, 20e siècle et un style choisi par l'étudiant-e d'entente avec le ou la professeur-e.

Chaque pièce est évaluée par une note qui compte pour un tiers dans la moyenne du portfolio.

Le portfolio doit être rendu au plus tard le 15 mai.

L'évaluation du concert compte pour un tiers dans la note finale. Le portfolio compte pour deux tiers dans la note finale.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

Le jury de l'examen de MA1 est constitué de deux expert-e-s externes.

Le jury de l'examen de MA2 est constitué de deux expert-e-s externes, d'un-e président-e et du ou de la

professeur-e avec une voix consultative.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Charlotte PERREY-BAUDE, Nicolas BOLENS, Antonie SCHNEIDER, Victor CORDERO	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM